



**BOTOX(S),
réseau d'art contemporain
Alpes & Riviera**

Appel à Projet “Préparer le terrain”

Dépôt de candidature : jusqu'au jeudi 29 août 2024 à minuit

Pour plus d'informations
veuillez consulter [le site BOTOX\(S\)](https://www.botoxs.fr)
ou contacter Elsa Comiot sur info@botoxs.fr - +33(0)6 56 74 47 17

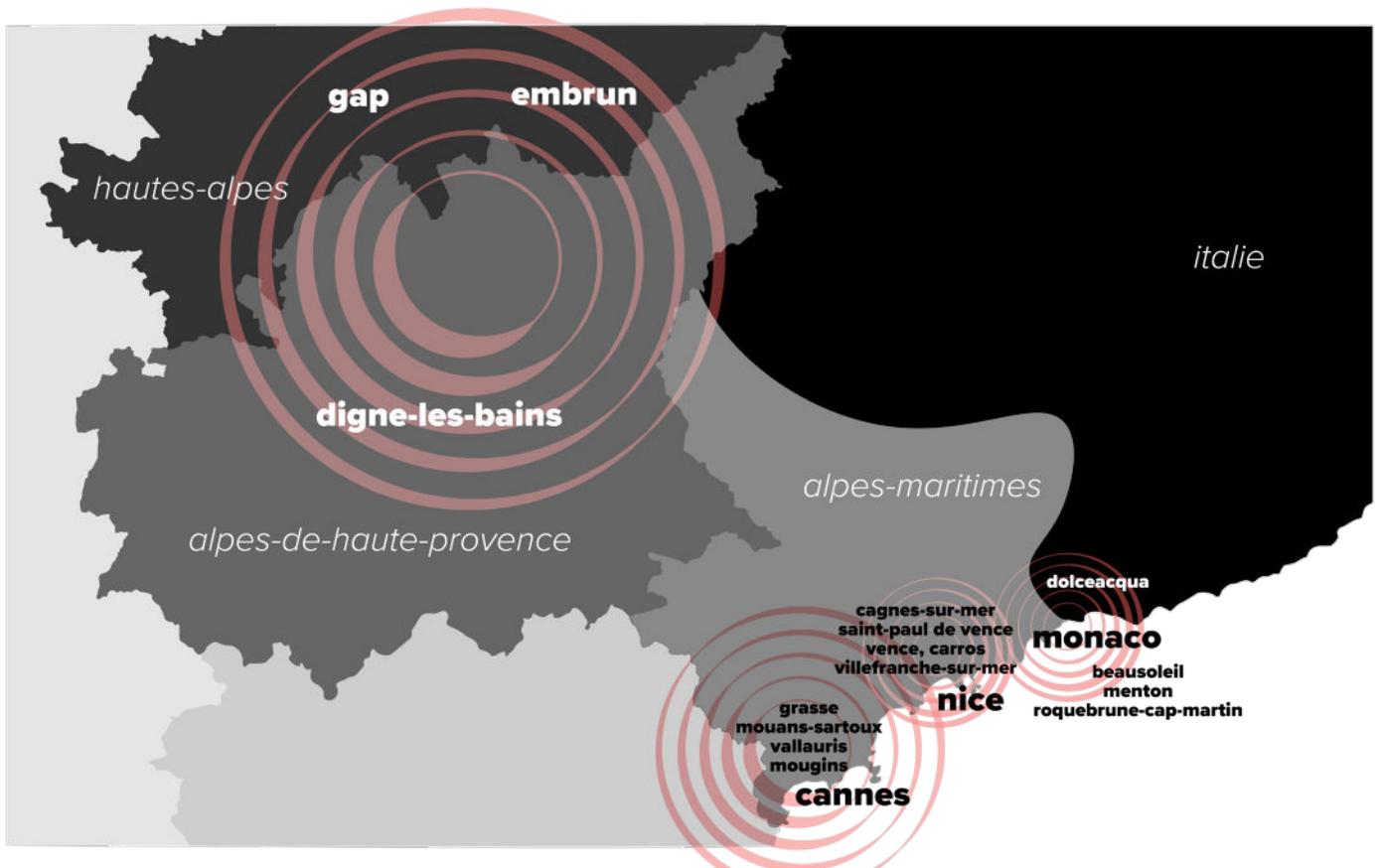
Présentation du réseau d'art contemporain BOTOX(S)

Le réseau d'art contemporain BOTOX(S) est un réseau professionnel dynamique qui s'étend des rivages de la Méditerranée aux Alpes. BOTOX(S) rassemble une diversité unique d'institutions culturelles, qu'elles soient publiques ou privées, enracinées dans l'histoire et la diversité des territoires qu'il englobe. Notre réseau se compose de quatre zones géographiques distinctes :

- **Ouest du département des Alpes-Maritimes :**
Cannes, Mougins, Mouans-Sartoux, Grasse, Vallauris
- **Nice et alentours :**
Cagnes-sur-Mer, Saint-Paul de Vence, Vence, Carros, Villefranche-sur-Mer
- **Monaco et alentours :**
Beausoleil, Menton, Roquebrune-Cap-Martin, Dolceacqua (Italie)
- **Départements des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes :**
Digne-les-Bains, Gap, Embrun

Chaque zone offre une mosaïque de paysages, de cultures et d'imaginaires qui, ensemble, forment un terrain fertile pour la création artistique et sa diffusion.

Cartographie du réseau BOTOX(S)



L'appel à projet

Nous lançons un appel à projet pour les artistes et collectifs souhaitant explorer et réagir à la richesse géographique et culturelle de notre réseau. Le thème "Préparer le terrain" invite les artistes à investir ces territoires variés, à sonder leurs particularités et à concevoir une création qui résonne avec l'identité unique du réseau.

Un terrain est un espace de potentialités. Il peut être exploré, investi, orienté. Il accueille des pratiques et induit des interactions. Un terrain de jeu, par exemple, propose des règles et invite les participants à s'engager.

Que faire avec un terrain ? Arpenter parcourir, fouler, sillonner, mesurer, marcher : ces synonymes recourent l'action d'être sur un terrain et de le comprendre.

L'expression "Préparer le terrain" évoque une démarche anticipative et stratégique, ancrée dans la contemplation et l'action. Elle nous invite à réfléchir sur la manière dont nous investissons et transformons notre environnement, tant physiquement qu'intellectuellement.

Préparer le terrain, c'est d'abord reconnaître la valeur et le potentiel inhérents à un espace. C'est une invitation à la découverte et à la compréhension des dynamiques et des subtilités qui caractérisent un lieu. En ce sens, préparer le terrain implique une écoute attentive et une observation minutieuse, une sorte de rencontre avec le monde environnant.

C'est également un acte de projection et de vision. En anticipant les défis et les opportunités, nous esquissons les contours d'un futur possible. Préparer le terrain, c'est dessiner des plans et imaginer des scénarios, tout en restant ouverts aux imprévus et aux transformations imprévisibles. Cette préparation est une forme de dialogue avec l'avenir, une tentative de donner forme et sens à ce qui est encore indéterminé.

De plus, préparer le terrain s'inscrit dans une dimension collective et sociale. C'est créer les conditions favorables pour que des interactions fructueuses et des collaborations émergent.

Cela signifie aussi offrir un espace où les artistes peuvent s'exprimer librement, où les publics peuvent s'engager et où des échanges significatifs peuvent se produire. Enfin, préparer le terrain c'est aussi une attitude d'humilité et de patience. Cela demande de reconnaître que toute construction repose sur des fondations solides, souvent invisibles, et que le succès d'un projet dépend de la préparation minutieuse de ces bases. En somme, préparer le terrain est un acte de soin et de respect envers le processus créatif, la nature et les autres.

Dans le cadre de cet appel à projet, nous souhaitons que les artistes préparent le terrain pour les publics, en les invitant à découvrir ces lieux sous un nouveau jour, à travers des œuvres qui questionnent et reflètent les enjeux locaux et globaux.

L'artiste ou le collectif sélectionné produira une œuvre inédite, intégrant une réflexion profonde et féconde sur les lieux et les imaginaires de ces territoires. Le projet devra être adaptable et modulable aux quatre zones du réseau BOTOX(S), dans le cadre des quatre éditions du festival d'art contemporain « Les Visiteurs du Soir ».

Le projet doit établir des liens nouveaux entre les terrains et les publics. Une grande liberté est donnée quant au médium employé. L'objectif est de susciter des interactions créatives et innovantes, en anticipant et en répondant aux enjeux spécifiques de chaque territoire.

Soumission du projet

Les artistes intéressé.e.s sont invité.e.s à soumettre leur proposition en tenant compte de la diversité géographique et culturelle du réseau BOTOX(S). La proposition doit inclure une description détaillée du projet, des visuels, et un plan d'adaptation pour chaque territoire mentionné.

Date limite de soumission : jeudi 29 août 2024 à minuit.

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site BOTOX(S) ou contacter Elsa Comiot sur info@botoxs.fr - +33(0)6 56 74 47 17

Critères d'éligibilité

Critère 1 : Qui peut candidater ?

L'appel à projet est destiné aux artistes ou collectifs qui interviennent dans le champ des arts visuels et qui justifient de projets déjà réalisés et diffusés dans le champ professionnel.

Critère 2 : Calendrier

L'artiste ou le collectif s'engage à participer aux quatre déclinaisons, à développer un projet qui s'inscrit sur l'ensemble des territoires du réseau BOTOX(S) et se déploie durant les quatre temps du Festival "Les Visiteurs du Soir".

L'artiste ou le collectif veillera à proposer des adaptations de son projet comme suit :

- **Janvier 2025**
Cannes, Mougins, Mouans-Sartoux, Grasse, Vallauris
- **4-6 avril 2025**
Nice et alentours : Cagnes-sur-Mer, Saint-Paul de Vence, Vence, Carros, Villefranche-sur-Mer
- **Début juillet 2025**
Digne-les-Bains, Gap, Embrun
- **Septembre 2025**
Monaco et alentours : Beausoleil, Roquebrune-Cap-Martin, Menton, Dolceacqua (Italie)

Pour rappel :

« Les Visiteurs du Soir » sont un festival d'art contemporain avec 4 temps forts sur l'année. La programmation du festival s'étend sur le territoire Alpes & Riviera du réseau d'art contemporain BOTOX(S), avec des parcours nocturnes et diurnes.

BOTOX(S) propose de vivre des visites atypiques d'expositions, performances, lectures, tables-rondes, vernissages, projections. En résumé, tous types d'événements dans le domaine des arts visuels, à l'occasion desquels les artistes et commissaires d'exposition sont en lien direct avec le public.

Critère 3 : Relation aux publics

L'artiste ou le collectif doit intégrer dans sa proposition une initiative menant à une interaction avec les publics.

Critère 4 : Où ?

Seront privilégiés les projets ayant développé un véritable lien entre les 4 zones géographiques et s'intéressant aux spécificités de chaque territoire. La nature de ce lien peut être multiple : conceptuel, physique, etc.

Critère 5 : Rémunération

Pour la rémunération de l'artiste et règlement de la production du projet, il faut disposer d'un numéro de SIRET (entreprise, association, Maison des Artistes ou AGESEA..) et pouvoir facturer ses prestations, honoraires ou droits d'auteurs.

Critère 6 : Budget

L'artiste ou le collectif lauréat reçoit un montant de **7.500 euros TTC** payé par phases selon un calendrier à préciser par contrat.

Ce montant vise à contribuer aux frais inhérents à la réalisation technique et artistique de l'œuvre et aux honoraires. L'artiste ou le collectif peut faire appel à d'autres financements pour réaliser le projet, notamment auprès de structures partenaires. Un budget précis déclinant les honoraires et les dépenses de production devra être fourni à la candidature (honoraires, production, per diem, etc). Nous rappelons que le réseau BOTOX(S) attache la plus grande importance à la rémunération des artistes. Le montant des honoraires ne devra pas être inférieur à 10% du montant attribué.

Critères d'évaluation et soumission des candidatures

1) Qualité et originalité du projet

Le projet artistique sera évalué en fonction de sa qualité et de son originalité. Il pourra être réalisé en partenariat avec une ou plusieurs structures artistiques et culturelles opérant sur le territoire, sous réserve de l'accord de chaque partenaire. Les différentes étapes du projet (préparation, production, monstration, etc.) pourront se dérouler dans ces structures partenaires ainsi que dans des espaces publics, sous réserve d'obtenir les autorisations préalables nécessaires.

Il n'est pas impératif de produire des formes matérielles à chaque étape du projet, bien que cela soit possible. Les étapes peuvent également être dédiées à des actions de médiation, de diffusion, de préparation à la production ou à toute autre activité renforçant la pertinence du projet global.

Les projets intégrant un ou plusieurs axes de recherche environnementaux clairement définis, tels que :

Les mobilités douces La transition écologique

seront particulièrement appréciés.

La proposition de l'artiste ou du collectif pourra prendre la forme d'un dispositif unique déployable quatre fois (à chaque édition) ou être composée de dispositifs différents répondant à un projet global.

2) Soumission des candidatures

Les dossiers doivent être rédigés en français.

Le dépôt des candidatures se fait par mail à l'adresse info@botoxs.fr et doit comprendre les éléments suivants :

- **Note d'intention synthétique (accompagnée, si possible, d'un ou plusieurs visuels) décrivant le projet, les participants, les éventuels partenaires associés et leur rôle (trois pages maximum, format PDF)**
- **Dossier artistique comprenant des exemples éventuels de projets précédemment menés dans le champ des arts collaboratifs, accompagné de visuels et documentation existante (images, textes, entretiens, vidéos) (dix pages maximum, format PDF)**
- **Biographie et curriculum vitae de l'artiste (cinq pages maximum, format PDF)**
- **Budget prévisionnel précisant l'allocation des 7.500 euros TTC**
- **Calendrier prévisionnel précis (format PDF)**

La taille maximale de chaque document est de 10 Mo. Tout dossier ne respectant pas le format et la taille demandés ne sera pas étudié.

Calendrier

Envoi des candidatures : avant le jeudi 29 août 2024 à minuit

Jury de sélection : octobre 2024

Annnonce des lauréat.e.s : octobre 2024



**BOTOX(S),
réseau d'art contemporain
Alpes & Riviera**

www.botoxs.fr
info@botoxs.fr

BOTOX(S)
c/o Le 109, Pôle de cultures contemporaines
89 Route de Turin, 06300 Nice | France
+33 (0)6 56 74 47 17